

MARSOUIN, BIGOR,



**TON MUSEE
S'AGRANDIT**

**TU DOIS L'AIDER
FAIS UN DON**

SOMMAIRE

Bulletin AAMTDM N° 34



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ARTICLE



ARTICLE



ARTICLE



PUBLICATION : Directeur de la publication : Colonel (er) Jean-Pierre DUTARTRE.
Secrétariat de rédaction : AAMTDM.
Photos : AAMTDM, Composition et PAO : Mme Leslie WILLAUME.
Comité de lecture : Les membres du bureau de l'AAMTDM.
Imprimerie et expédition : Wagram Editions - 37, avenue Gabriel Peri - BP 20008 - 95871 BEZONS Cedex - Tél : 01 34 23 33 00
Publication : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine- 2017

ÉDITORIAL

01 Édito du Colonel (er) DUTARTRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

02 PV de la XXXVI^e assemblée générale de l'AAMTDM

02 1^{re} Partie - Bilan 2016

06 2^e Partie - Plan d'action 2017

08 Dossier - Réhabilitation et extension du musée

13 3^e Partie - Interventions diverses

14 Conseil d'administration

15 In Memoriam

ARTICLE

16 Les uniformes de l'Infanterie coloniale en 1914

Médecin Général Inspecteur (2S) MORILLON

ARTICLE

18 Assiégés pendant 45 jours ...la garnison de HUE a tenu

Envoyé spécial de Carravelle Pierre GUERAEU

ARTICLE

20 Le général MANGIN

Lieutenant-colonel Philippe ROUDIER

BOUTIQUE

21 La boutique du musée

CARNET D'ADRESSES

[ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE](#)

BP 10 - 83601 Fréjus cedex

Tél et Fax : 04.94.40.76.05

e.mail : amisdumusee@wanadoo.fr

Site Internet : www.aamtdm.net

Page Facebook : www.facebook.com/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine

Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine

Troupes-de-Marine

Permanence chaque mardi de 15h00 à 17h30

[MUSÉE DES TROUPES DE MARINE](#)

BP 94 - 83608 Fréjus cedex

Tél renseignements et boutique :

04.94.40.81.75

Conservateur du Musée :

LCL Philippe ROUDIER

Tél : 04.94.17.86.55

Ouverture du musée

Octobre à mai

14h à 18h

Tous les jours sauf mardi et samedi

Juin à septembre

10h à 12h / 14h à 18h

Tous les jours sauf samedi

[CENTRE D'HISTOIRE ET D'ETUDES DES TROUPES D'OUTRE-MER \(CHETOM\)](#)

Tél : 04.94.17.87.81

Tél : 04.94.17.86.56

Ouverture du centre:

lundi au jeudi sur RDV

de 9h à 12h / 14h à 17h

et le vendredi de 9h à 12h

Fermeture annuelle vacances de Noël



Fréjus, le 23 août 2017

Chers adhérents et amis du musée,

Permettez-moi de remercier une nouvelle fois, ici, toutes celles et ceux d'entre vous qui, spontanément, ont participé à la collecte de fonds : d'une part, dans l'urgence et de manière exceptionnelle pour la vente aux enchères « Général MARCHAND », objet d'un article paru dans l'AOB n° 417 et, d'autre part, pour l'opération d'extension-modernisation de notre musée, opération inscrite dans le long terme.

Le projet avance bien (lire le PV de notre assemblée générale de janvier et surtout le dossier / point de situation actualisé en pages centrales) grâce aux efforts de tous les partenaires et acteurs. En effet, depuis mon édito d'avril 2016, le Service Infrastructure de la Défense (SID) a fait paraître le « Programme » relatif à l'opération, document qui présente le projet, ses contraintes, les modalités de réalisation et son coût*. Ce « Programme » a été validé au cours d'une réunion qui a eu lieu le 8 juin dernier à Fréjus**. De ce fait, une convention entre l'association et le Ministère de la Défense doit nous permettre d'engager les dépenses relatives aux études de conception et de réalisation, soit 507 000 € TTC, pour moitié avant la fin de l'année, à la signature de ladite convention et pour l'autre moitié, l'année prochaine, à la notification du marché de maîtrise d'œuvre privée (MOP). **Nos ressources seront alors épuisées. Elles devront donc être reconstituées au plus vite.**

A cet effet, je **souhaiterais** que :

- le conseil scientifique puisse se réunir pour cautionner le projet en validant le PSC (projet scientifique et culturel), élaborer les argumentaires requis vis-à-vis de nos donateurs institutionnels et privés ;
- nous obtenions les signatures de quelques grands « parrains » ;
- les Marsouins et les Bigors en activité soient officiellement sollicités par le commandement comme les « Anciens » l'ont déjà été et le seront encore par la Fédération ;
- **vous** diffusiez l'information, deveniez autant de relais, fassiez l'inventaire des mécènes locaux, régionaux qu'il conviendrait de solliciter autour de chez vous et, si ce n'est déjà fait, **que vous rejoigniez la liste des donateurs en nous faisant parvenir votre don*****, objet d'un crédit d'impôts non négligeable égal à 66% de la somme versée.

Aidez nous ! Nous comptons sur vous comme vous comptez sur nous pour défendre l'avancement du projet et pour qu' « **Au nom de Dieu, Vive la Coloniale...** »

Col (er) Jean Pierre DUTARTRE
Président de l'AAMTDM

* Le coût du projet hors modernisation / Défense / EMAT est estimé à un peu plus de 3 M € HT.

** La diffusion du bulletin a été volontairement retardée en raison, d'une part de la volonté de rendre compte de cette avancée, et, d'autre part, du congé maternité de Mme Leslie Willaume, secrétaire de l'association.

*** **Adressez votre chèque à l'ordre de :**

TDM EXTENSION MUSEE FREJUS

Adresse

FNAOM – ACTDM Caserne GUYNEMER
2, Rue Charles AXEL GUILLAUMOT – CS 30078
92508 RUEIL MALMAISON Cedex



PROCES-VERBAL DE LA XXXVI^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAMTDM

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine

L La XXXVI^{ème} Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 28 janvier 2017 dans la salle de conférences du CHETOM, au musée des Troupes de Marine, de 9H30 à 13H00, sous la présidence du Colonel (er) DUTARTRE en présence :

- du Général DELBOS, Père de l'Arme des TdM,
- du Général (2S) Le PORT, président de la FNAOM/ACTDM,
- de Mme DUMONT, 1^{ère} adjointe au Député maire de Saint-Raphaël, vice-présidente du CG du Var,
- de Monsieur MARCHAND, adjoint au Sénateur maire de Fréjus,
- des Généraux (2S) METAYER et TRACQUI, présidents d'honneur de l'AAMTDM,
- des GCA (2S) QUADRI et ROUSSEAU-DUMARCET,
- du Général (2S) SERPOL,
- du Colonel (er) MASSIP, ancien conservateur du musée,
- et de tous les membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu et pu faire le déplacement.
- Le Colonel DEVOUGE, colonel adjoint au général de l'EMSOME, directeur du Musée, est excusé.

Le président accueille et remercie les membres de l'assemblée pour avoir répondu nombreux à l'appel du bureau, présente les vœux de l'AAMTDM pour la nouvelle année à l'ensemble des participants.

Le secrétaire fait le point sur le nombre de pouvoirs. Avec 3277 pouvoirs reçus, le quorum (25%, soit 1926) est atteint ; l'assemblée peut valablement délibérer.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se lever pour rendre **hommage aux camarades disparus dans l'année**. Le président soulignera le travail de **Mr d'HALLIVILLEE**, bénévole, qui laisse aux Troupes de Marine, et notamment au CHETOM, un ensemble harmonieux et d'une exceptionnelle qualité que de nombreux Conservateurs et/ou Directeurs auraient envie d'avoir dans leur centre de documentation. *Soit pas moins d'environ 12 000 livres tous reliés à l'identique.*

1^{re} Partie - BILAN 2016

1.1- Rapport moral par le président :

« Mesdames, Messieurs, chers amis et adhérents,



Nous voici réunis pour notre assemblée générale, moment fort de toute association au cours de laquelle se dessine l'avenir. Je souhaite que ce ne soit pas une grand-messe mais un moment privilégié de dialogue et d'échanges.

Je commencerai par vous remercier tous pour votre présence ici aujourd'hui. Elle témoigne de l'intérêt que vous portez à notre association et donc à ses projets.

Et je soulignerai - outre la présence du général DELBOS, notre père de l'Arme, du colonel DEVOUGE, directeur du musée, du lieutenant-colonel ROUDIER, notre conservateur - celle d'un certain nombre d'officiers « Traditions » et d'officiers « Communication », une 1^{ère}, celle du général LE PORT, président de la Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer, celle des généraux en 2nde section METAYER et TRACQUI, présidents d'honneur de l'association, celle de bénévoles sans lesquels nous aurions beaucoup de difficultés à tenir des états de récolement et des bases de données sans cesse actualisées et enrichies pour le plus grand bonheur des chercheurs ou anonymes, celle enfin de nos élus de Saint-Raphaël, Mme DUMONT, vice-présidente du conseil départemental du Var, et de Fréjus, Mr MARCHAND, adjoint au maire de Fréjus, attaché aux affaires militaires, qui, tous deux sensibles au devenir de notre musée, nous soutiennent efficacement, concrètement.

Considérant que ce rapport, indispensable à la bonne marche de l'association, permet d'informer, de présenter et de faire valider (ou non) par les adhérents les orientations à venir, je tiens à vous rappeler quelles sont nos missions :

L'AAMTDM a été fondée le 12 novembre 1979.

Ses statuts précisent qu' « Elle a pour but d'apporter son concours à la conservation, au développement, à la mise en valeur et au rayonnement du patrimoine culturel et artistique constitué par l'ensemble des collections entreposées au musée... »

« Outre le soutien moral qu'elle apporte au musée, les moyens d'action de l'association sont en premier lieu financiers... »

Elle « intervient concrètement » en procédant à « l'achat de pièces de collection... de tout document susceptible d'enrichir le fond documentaire... à la réalisation de publications susceptibles d'améliorer l'intérêt pédagogique du musée... à la publication d'un bulletin annuel... au soutien des actions éducatives et d'enseignement de l'histoire... à l'organisation de conférences... au financement d'expositions... »

En ce qui concerne les activités, les interventions inscrites à l'ordre du jour sont de nature à vous rendre compte de ce que nous avons fait. Je me contenterai donc de faire quelques zooms sur les points clés.

La majorité d'entre eux, encourageants, sont de nature à faire en sorte que le moral est excellent !

2016 aura été l'année du changement... notamment celle du bureau.

Ce « renouvellement » n'a pas été sans conséquence.

Les motifs de satisfaction sont :

-Des **relations** franches et de qualité entre l'association, la Fédération, l'EMSOME et nos élus.

- Un **nombre d'adhérents** en hausse. Il y a un an, je lançais un appel aux officiers traditions et présidents de catégorie présents à qui il était demandé de bien vouloir rendre compte à leurs chefs de Corps respectifs. Il s'agissait de stopper la déflation, voire d'inverser la tendance. J'ajoutais que toute proportion gardée, les « Anciens » pourraient être plus nombreux également. Nous avons été entendus, comme vous le montrera le colonel CARRERE, notre secrétaire, dans quelques instants. Il faut poursuivre l'effort entrepris pour faire mieux encore, à l'image de ces deux régiments qui ont doublé pour l'un, voire triplé pour l'autre, le nombre de leurs adhérents !

- Un **résultat net d'exploitation** presque doublé, à la hauteur de nos ambitions, résultant naturellement, pour partie, de l'augmentation du nombre d'adhérents. Nous y reviendrons avec l'ADC TRIPET, notre trésorier.

- Une **équipe** soudée, dynamique, motivée et engagée dans un **projet commun**, aux contours clairement définis, précisément chiffré pour lequel un plan de financement a été validé au cours du dernier Comité National des Traditions. Nous y reviendrons en seconde partie de l'A.G.

- Enfin, outre les affaires courantes, nos rendez-vous mensuels avec des conférences de qualité et, désormais, les dossiers relatifs au projet d'extension.

Nous accompagnons et nous soutenons le plus souvent possible le conservateur qui nous associe systématiquement à de nombreuses **activités culturelles et de mémoire de nature à promouvoir l'image et le rayonnement du musée et donc des Troupes de Marine**. Je retiendrai l'exposition «L'épopée des uniformes militaires français», à La Sucrière qui, sans les prêts du musée de Fréjus, n'aurait pas eu le succès rencontré et la journée d'études sur le Maréchal GALLIENI, riche en découvertes. Le Lcl ROUDIER nous fera son compte rendu tout à l'heure.

Je le félicite et le remercie publiquement pour son action désintéressée et son engagement dans cette voie comme dans celle de l'infrastructure. Dans ce domaine, ses travaux qualifiés « remarquables » par le Service Infrastructure de la Défense vont nous permettre de lancer le concours d'architectes.

Ce qui a moins bien marché :

- La communication.

Faute de « communicant », nous n'avons pas animé le site de l'association comme il conviendrait afin de rendre compte de nos actions et donner vie à nos projets. Une solution pourrait avoir été trouvée suite à notre formation sur Joomla, système de gestion de contenu. Merci au colonel Vincent RABOT, venu tout récemment de Lunel pour nous secourir.

- Le visioguide.

La mise à disposition de cette aide à la visite commentée n'a pas pu se faire cet été comme je l'avais souhaité en raison du fait que ce projet ambitieux demande beaucoup de travail et donc de temps.

Le Col (er) Pierre HEINZELMEIER nous fera un point dans quelques instants.

Pour conclure, je dirai que 2016 était un bon cru. Soyons confiants et mobilisés pour faire en sorte que 2017 soit encore meilleur. Je vous remercie.

1.2- Situation des effectifs par le Colonel CARRERE :

La tendance s'est nettement améliorée : après avoir subi la perte de **226** adhérents en 2014, puis **719** en 2015, nous enregistrons **563 nouvelles adhésions en 2016, soit + 584 Cartes du Marsouin et - 21 cartes AAMTDM**).

Les efforts qui ont été faits par Le Père de l'Arme, les Chefs de Corps, la Fédération sont à souligner. Ceux-ci doivent être poursuivis.

Un zoom sur les données **CDMB, adhérents indirects**, fait apparaître un net rebond soit +526 pour l'active et + 58 pour les anciens, chaque catégorie étant encore trop peu représentée.

En ce qui concerne les adhésions directes, l'AAMTDM perd 21 adhérents et devrait encore en perdre 21 autres pour non paiement de cotisation en 2015 et en 2016.

Une petite moitié des adhérents directs fait l'objet d'un prélèvement dit « automatique » ordonné par l'Association auprès des banques tenancières de comptes d'adhérents ayant souscrit au SEPA.

Nous disposons désormais d'une base de données bancaires fiable (interface en ligne OPNET de LBP) avec un historique des opérations effectuées (liste d'ordres), lesquelles peuvent être reconduites d'une année à l'autre sans avoir à ressaisir les numéros de compte.

Il faut toutefois mettre à jour cette autre base pour ne pas prélever un adhérent radié. **Tout rejet coûte 11 € de frais bancaires à l'association.**

1.3- Compte rendu de la gestion financière et bilan arrêté par l'Adjudant-chef Didier TRIPET :

L'association indique que

- les recettes ont été plus importantes (cotisations, ventes en boutique et dons) que prévues;
- le musée a réduit ses dépenses (enrichissement des collections);
- le **RSMA – PF** a fait un **don de 1 000 €** au profit de l'extension du musée ;
- les 2/3 des cotisations à la CDMB (50 474 €) sont déjà provisionnés au compte EXTENSION.

1.4-Rapport du commissaire aux comptes, le CCL GATIEU CHAUSSEBOURG :

« Le 16 janvier 2017, en présence de l'Adjudant-chef Didier TRIPET, trésorier de l'Association, j'ai procédé au contrôle des comptes relatifs à l'exercice budgétaire, clos le 31 décembre 2016.

L'ensemble des pièces comptables et de leurs justificatifs ont été mis à ma disposition et ont pu être contrôlés. Procédant par sondage, j'ai constaté la concordance entre les enregistrements et les pièces comptables, ainsi que le respect rigoureux de la réglementation comptable.

Le résultat comptable se solde par une perte, suite au versement programmé d'une importante provision au compte d'investissement « extension du Musée ».

Toutefois, ceci ne met pas en cause l'excellence de la gestion des



POSTES DE RECETTES	PREVISIONS	REALISATIONS	BALANCE
Cotisation Carte du Marsouin (2016) 1/3	21 000,00 €	25 237,00 €	4 237,00 €
Cotisation Adhérents AAMTDM 2016 (PRVL-CH-SEPA)	8 000,00 €	8 536,68 €	536,68 €
Ventes à la Boutique du Musée	20 000,00 €	24 623,65 €	4 623,65 €
Produits financiers et intérêts	900,00 €	315,46 €	-584,54 €
Subventions villes et CG du Var	10 000,00 €	11 000,00 €	1 000,00 €
Dons	4 500,00 €	6 085,24 €	880,70 €
Sous-total Recettes de l'AAMTDM	64 400,00 €	75 798,03 €	11 398,03 €
FONCTIONNEMENT DE L'AAMTDM			
Entretien Matériels Informatiques	300,00 €	0,00 €	300,00 €
Entretien Maintenance (Climatisation 3)	150,00 €	0,00 €	150,00 €
Frais Postaux :Timbres, Envoi Boutique, LR-AR	1 500,00 €	-1 339,81 €	160,19 €
Assurances multirisques (ALLIANZ)	1 600,00 €	-1 544,71 €	55,29 €
Frais compte CE (NATIXIS,RMP-PRO,	500,00 €	-310,81 €	189,19 €
Frais compte CCP (Opnet client, Adispo ASSO,SEPA...)	200,00 €	-445,60 €	-245,60 €
Commission sur CB	100,00 €	-84,53 €	15,47 €
Internet et téléphone AAMTDM	1 200,00 €	-1 149,65 €	50,35 €
Déplacement Membres AAMTDM	500,00 €	-472,59 €	27,41 €
Frais Hébergement-Transport conférencier-affranchissement	2 000,00 €	-1 522,03 €	477,97 €
Menues dépenses AAMTDM	1 900,00 €	-2 114,36 €	-214,36 €
Confection/envoi bulletin n° 32/Publication AOB	2 880,00 €	-2 572,41 €	307,59 €
Publication dans l'AOB/FANOM	220,00 €	-220,00 €	0,00 €
Achat articles Boutique du Musée	10 000,00 €	-13 752,64 €	-3 752,64 €
Salaire et charges sociales (URSAFF-AG2R-AIST-Santé)	27 000,00 €	-24 515,47 €	2 484,53 €
Sous-total Dépenses de l'AAMTDM	50 050,00 €	-50 044,61 €	5,39 €
FONCTIONNEMENT DU MUSEE TDM			
Livres et abonnements	500,00 €	-436,86 €	63,14 €
Enrichissement des collections	5 600,00 €	-200,00 €	5 400,00 €
Frais compte Internet	900,00 €	-1 210,62 €	-310,62 €
Fournitures de bureau	500,00 €	-783,25 €	-283,25 €
Entretien du casernement	500,00 €	-41,40 €	458,60 €
Dépenses exceptionnelle (exposition temporaire)	2 300,00 €	-1 152,75 €	1 147,25 €
Première tranche "Projet visite du musée"	4 000,00 €	-2 247,83 €	1 752,17 €
Sous-total Dépenses Musée des TdM	14 300,00 €	-6 072,71 €	8 227,29 €

Résultat comptable presque doublé / 2015 : + 19 680,71 €* hors provision.

*Les prévisions recettes/Dépenses font déjà apparaître un RE positif de 50 €.

finances de l'Association et la remarquable tenue des comptes. En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables. Je propose donc que les comptes annuels de l'Association soient approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire. A la question « **Approuvez-vous le rapport financier qui vous a été présenté ?** », l'assemblée répond **oui à l'unanimité et donne donc quitus à l'association.**

1.5-Bilan des actions 2016

-Bilan des ventes en boutique par le colonel DUTARTRE en l'absence du Lieutenant-colonel RIZZOTTO

La boutique fonctionne bien, en partie grâce à la majorité des Marsouins et Bigors donnés en renfort : alors qu'ils ne sont pas formés à la vente, bien souvent, ils se prennent au jeu et s'investissent, proposant même des améliorations. L'association les remercie chaleureusement tous pour leur aide précieuse.

Chiffre d'affaires : 24 647 € - Bénéfices : 9 942 € - Valeur du stock : 8 080 €

Quelques améliorations :

- Logiciel constamment mis à jour pour faciliter la gestion;
- Calots et polos désormais différenciés par taille
- Recherche systématique de fournisseurs au meilleur prix;
- Elimination des articles non rentables
- Mise en vente de livres d'occasion ; - et toujours de nouveaux articles proposés à la vente (couteaux, stylos, timbres, ...) dont les mugs du médecin-général inspecteur Morillon, notre vice-président.

L'AAMTDM souhaiterait pouvoir en faire réaliser au profit de chaque Régiment sur le modèle présenté, mais naturellement personnalisé.

-Bilan des conférences par le Colonel CARRERE :

Pour les conférences prévues en 2018, les contacts ont été pris avec les conférenciers. Il reste à arrêter les dates d'intervention des conférenciers (disponibilités et calendrier

Cycle des conférences 2016-2017

Jeudi 13 octobre 2016	<i>Les structures tribales des nomades du Sahara</i>	Professeur Jean-Charles CLANET
Jeudi 17 novembre 2016	<i>Ingénieur, explorateur, archéologue et écrivain : Jacques de Moygan (1857-1924)</i>	M. Charles-Armand KLEIN
Jeudi 15 décembre 2016	<i>La femme aux colonies, d'hier à aujourd'hui</i>	Colonel (H) Jean-Luc MARTIN
Jeudi 9 février 2017	<i>Souvenirs de campagnes d'un Aupsois, officier de l'armée napoléonienne</i>	Médecin-Général-Inspecteur (2S) Marc MORILLON
Jeudi 16 mars 2017	<i>Capitaine Octave LONGUET, artilleur et photographe de la Grande Guerre</i>	Major (er) Michel DELANNOY
Jeudi 27 avril 2017	<i>La guerre franco-thaïlandaise (1940-1941)</i>	M. Yann MAHÉ
Jeudi 18 mai 2017	<i>Bazeilles, la gloire, le sang et le feu</i>	Lt-colonel Guy SALLAT
Jeudi 15 juin 2017	<i>Le Général MANGIN, biographie et campagnes</i>	Mme Julie d'ANDURAIN

Cycle des conférences 2017-2018

Octobre 2017	<i>Les confins nigériens - Madama</i>	M. Marc CARLIER
Novembre 2017	<i>Sur la piste de la Croisière Noire, portrait du CBA BETTEMBOURG, officier des troupes coloniales, membre de l'expédition Citroën</i>	Lt-colonel Philippe ROUDIER
Décembre 2017	<i>Le déplacement de population</i>	Médecin en Chef (er) Louis-Michel FABRE
Février 2018	<i>Les risques de guerre pour l'eau dans la bande sahélo-saharienne</i>	Professeur Jean-Charles CLANET

2018 des vacances scolaires).

La maquette du programme des conférences 2017-2018 sera présentée pour approbation aux membres du Conseil d'Administration lors de sa prochaine réunion du 17 mars 2017.

-Bilan « Bazeilles anciens » par le Colonel CARRERE :

L'AAMTDM informe (via l'AOB ou par courrier), envoie les cartons d'accès (limité à 4 par adhérent - priorité aux TDM) pour :

- le **concert** / arènes de Fréjus, le 31 août soir,
- la **prise d'armes** / 21 RIMA, le 1er septembre matin.

L'AAMTDM ne traite ni le **transport** ni l'**hébergement** ni l'**alimentation**. Les **repas** sont à réserver et payer au SRL21 RIMA /GSBDD. Elle fait inviter ses OGX adhérents directs par le père de l'Arme.

Bilan 2016 :

- 162 demandeurs pour 195 en 2015 (en baisse)
- 455 cartons d'accès aux arènes (en baisse)
- 435 cartons pour la prise d'armes (en baisse)

Evolution non significative compte tenu du changement de programme opéré à J-8.

Pour respectivement 600 et 500 places offertes.

-Bilan du bulletin n°33 par le Colonel CARRERE :

Le but du bulletin est de diffuser le PV de l'AG :

- Diffusion sous forme pdf à l'Active et mise en ligne sur le site de l'association **www.aamtdm.net**.
- 2 600 exemplaires imprimés et routés aux anciens.
- **2 572 € / 2 880 € budgétés / 6 380 € en 2015** soit une économie **supplémentaire ~ 3 800 € / 2015** (mutualisation avec la FNAOM).

-Bilan communication par le Colonel DUTARTRE :

Faute de compétences, le « bureau » n'a pas su communiquer comme il aurait fallu le faire afin d'informer, animer, rendre compte des actions et donner vie aux projets de l'association. Une solution pourrait avoir été trouvée suite à la formation sur Joomla, le système de gestion du SITE INTERNET de l'AAMTDM : <http://www.aamtdm.net/fr/>

L'AAMTDM remercie le Colonel Vincent RABOT, venu tout spécialement de Lunel pour nous secourir et nous former.

Il conviendra de retenir que l'association n'a pas fait l'objet de tentative de piratage importante, que la fréquentation est malgré tout en légère hausse (31 000 # 21 000 visites pour 13 000 # 10 000 visiteurs différents en 2016 # 2015) et que le compte FACEBOOK enregistre 3 514 mention « J'aime » ; il touche essentiellement la jeune génération.

La mise en place du bulletin a une incidence très visible. De novembre à décembre, la bande passante passe de 700 Mo à 2,4 Go et le nombre de pages visitées augmente de 50%. à 2,4 Go et le nombre de pages visitées augmente de 50%.

-Visioguide par le Colonel HEINZELMEIER :

Le site internet www.museedestdm.com est un outil mis en place :

- Pour se repérer dans le musée (pour cela le visiteur a accès en permanence au plan du musée),
- Pour améliorer, faciliter et enrichir la visite du musée à travers des textes, des photos et des bandes sons,
- Consultable à partir d'un PC, d'une tablette ou d'un smartphone.

3 volets de travail :

- Installation du Wifi au sein du musée (fait au cours de l'année 2016).
- Avoir un site internet consultable (réalisé).

- Contenu du site à développer (pouvoir enrichir et modifier le contenu du site en gagnant en autonomie). L'idée est que tous les visiteurs qui font le tour du musée ne passent pas à côté des objets incontournables. Pour cela le fonctionnement est simple : le visiteur se repère dans le musée grâce au plan où sont répertoriées les différentes périodes, elles-mêmes divisées en alvéoles, qui contiennent des vitrines où se trouvent les objets.

1.6-Bilan musée-CHETOM par le Lieutenant-colonel ROUDIER

LE MUSÉE

Pour l'année 2016, le Musée des Troupes de Marine a accueilli 18 240 visiteurs, soit une augmentation de 12%. Enfin, l'exposition temporaire sur « Le désert, explorations et opérations » court du 31 août 2016 au 30 juin 2017.

Prêts expositions temporaires

Le musée a prêté 500 objets pour 14 expositions cette année :

Exposition « 519e GTM » - Franck PRIMAULT

Exposition « Coups de pinceaux » - Musée de l'artillerie

Exposition « Les coloniaux » - Association Haute-Loire

Commémoration « 2S » - Garnison Fréjus – Saint-Raphaël

Exposition « Gallieni » - Centre culturel de Saint-Raphaël

Exposition « Gallieni » - Villa Aurélienne à Fréjus

Exposition « L'épopée des uniformes français » - Sucrière de Lyon sous l'égide du Gouverneur militaire de Lyon

Exposition « 14-18 » - Musée de Gap

Exposition « Les opex » - Monsieur SCHULLER

Exposition « Service de Santé » - Monsieur VIALLE

Exposition « Second Empire » - Roquefort-les-Pins

Exposition « Indochine » - CFIM 6e BLB

Exposition itinérante « Caravane de la mémoire, les tirailleurs sénégalais » (80 villes, 75 000 visiteurs depuis décembre 2015)

Enrichissement des collections

Le colonel (er) Emmanuel MANGIN a fait don au musée de la maquette en bronze du monument du général Mangin et du fanion de la 5e DI.

Restauration

Restauration du tableau de L. Sergent, 1888, « Charge de l'infanterie de marine aux environs de Bazeilles », crédits DMPA.

Programmation 2017

Expositions temporaires :

La caravane de la mémoire, « les tirailleurs africains »

Les tirailleurs indochinois et un lieu de mémoire : Le cimetière militaire de Luynes

Exposition artistique : 31 août 2017

Événements culturels :

Festival du court métrage de Fréjus, 17 janvier 2017

Le printemps des poètes, Fréjus, thème : Afrique; une journée au musée des TDM, 4 mars 2017

Journée d'études : Le désert : explorations et opérations, mai 2017

13ème Nuit européenne des musées, 20 mai 2017

Fête de la musique, 21 juin 2017

Cérémonies de Bazeilles, 30 août-1er septembre 2017

34es Journées européennes du patrimoine, 16-17 septembre 2017

Inauguration du Mémorial du Mont Faron: mars 2017

LE CHETOM

Le CHETOM a accueilli cette année environ 87 visiteurs (universitaires, chercheurs...) et a traité plus de 100 demandes de recherches (archives, iconographie).

2° Partie - PLAN D'ACTION 2017

2.1- Intervention du Président

Le plan d'actions 2017 devrait permettre :

- de redresser ce qui a moins bien marché, la communication avec notamment le souhait d'enrichir l'aspect Histoire et développer la présentation des collections voire des documents déposés au CHETOM au travers de chroniques;
- mettre en service le visioguide ;
- poursuivre les efforts entrepris pour l'extension du musée avec, notamment, la constitution d'une plaquette de qualité visant à présenter les travaux.

2.2-Renouvellement du conseil d'administration

Le conseil d'administration comprend 12 membres, tous volontaires pour poursuivre l'aventure, excepté François CHAUVIN qui, compte tenu de son grand âge, souhaite prendre enfin sa retraite. Il totalise 36 années de bénévolat dans le monde associatif : il s'y engage très tôt, à la création de l'ANA 21 en 1980, tout d'abord comme porte-drapeau, puis vice-président de 1988 à 1999 et enfin président de 2000 à 2003.

Il rejoint ensuite l'AAMTDM, sera secrétaire de 2006 à 2013 puis membre actif au sein du conseil d'administration.

Mr Paul SANCHEZ souhaite renouveler son mandat ; l'Adjudant-chef Yves LAFONTAINE souhaite entrer au CA.

A la question « **Etes-vous d'accord pour le renouvellement du mandat de Paul SANCHEZ ?** », l'assemblée répond **oui à l'unanimité**.

A la question « **Etes-vous d'accord pour l'entrée d'Yves LAFONTAINE au CA ?** », l'assemblée répond **oui à l'unanimité**.

2.3-Le bulletin 2017

Le bulletin permet de diffuser le PV de l'AG, qui se fait désormais, pour l'active, par mail via les mandataires et de communiquer sur le projet d'extension.

Contenu du bulletin : le bulletin sera reconduit dans sa forme et son contenu habituels. De 16 ou 20 pages dont la couverture :

- 2 pages pour le sommaire et l'éditorial,
- **8 pages pour le PV avec photos**
- **3 pages relatives au projet**
- 1 page pour le CA, les dons et le podium
- 1 page pour les disparus
- **3 pages / 2 articles**
- 1 page pour le formulaire d'adhésion et le mandat SEPA
- 1 page pour les nouveautés en boutique

2.4- Point de situation relatif au projet d'extension-réhabilitation du musée et orientations :

3 PARTENAIRES sont impliqués : La Défense, la Fédération et l'Association, soit le Père de l'Arme, le Directeur du musée, le Conservateur, les Présidents de l'AAMTDM et de la FNAOM.

Intervention du Général DELBOS, Père de l'Arme :

Présentation de l'EMSOME, nouvel Etat-major spécialisé pour l'Outre-mer et l'Etranger, de son nouveau périmètre de responsabilités et de ses nouvelles missions.

En l'absence du **Colonel DEVOUGE**, Directeur du musée, le Conservateur, le **Lieutenant-colonel ROUDIER** rappelle la configuration retenue :

- extension à l'avant du musée actuel formant un L avec l'existant ;
- extension comprenant une grande salle d'exposition temporaire (430 m² de surface utile), des réserves spécialisées (180 m²), des locaux techniques (51 m²) et un nouvel espace « Accueil - Boutique » (205 m²) soit une SHOD de 1107 m² ;
- un espace entièrement rénové dévolu à l'exposition de la collection permanente, soit pas moins de 931 m² de surface utile ;
- les bureaux de l'AAMTDM.

Coûts et plan de financement par le Colonel DUTARTRE :

Le **coût prévisionnel** 2016 est de **4,774 M€** (dont 15% pour la réactualisation des coûts) :

- prestations préliminaires pour **0,237 M€**
- maîtrise d'œuvre privée (MOP) pour **0,290 M€**
- **extension** dont réserves et VRD pour **2,675 M€** (T1)
- extérieurs (réfection des parkings existants) pour **0,317 M€** (T3)
- options (parkings filtrant supplémentaires, portails motorisés...) **0,270 M€**
- **réhabilitation** **0,985 M€** (T2)

Extension et réhabilitation ou modernisation ne peuvent être dissociées.

Compte tenu du coût jugé élevé et des incertitudes qui pèsent sur la capacité à financer d'emblée la totalité des travaux, les extérieurs et les options n'ont pas été retenus. Le coût des travaux est ainsi ramené à 4,2 M€.

527 000 € (prestations et MOP) seront rapidement engagés (2017).

Sources et plan de financement :

- Défense = 2 X 0,5 M€ en 2019 et 2020. Mise en place à confirmer par COMEMSOME. Si celle-ci devait être retardée, elle poserait un grave problème pour le financement des factures en 2019.
- Disponibilités = 0,52 M€
- 3 exercices AAMTDM X 0,07 M€ = au moins 0,21 M€
- Remboursement de l'emprunt obtenu en 2019 dès 2020.
- Dons famille TDM = au moins 0,4 M€ soit 400 dons de 1 000 € ou 800 de 500 ou 1600 de 250 €.....
- Mécénat = à lancer dès à présent mais sans maquette 3D et donc sans planquette ?
- Subventions des collectivités = en cours.
- Exonération TVA envisageable. Dossier de MINDEF vers MINBUDET.

Une obligation : un plan de financement en cohérence avec le processus infra afin de disposer d'un maximum de fonds en 2019, année de commencement des travaux:

	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Armée de Terre	-	-	0,5	0,5	1,00
<u>Disponibilités TDM</u>	0,52*	-	-	-	0,52
Exercices AAMTDM	0,07	0,07	0,07	-	0,21
Dons TDM...	0,1	0,1	0,1	0,1	0,40
Mécénat	-	0,15	0,15	0,1	0,40
Etranger	0,025	0,025	0,025	<u>0,025</u>	0,10
Subventions	0,1**	0,2	0,3	0,3	0,90
Emprunt	-	-	0,7	-	0,70
					4,23 M€

*** Disponibilités TDM**

FNAOM- 30 100 €, CNT- 20 000 €, RSTDM- 50 000 € et AAMTDM- 400 474 € (350 000 € de provisions initiales en AG 2016 + 50 474 € résultat d'exploitation 2016).

Total = 500 574 € hors intérêts bancaires 884 ,44 € soit 501 458,44 €

Dons extension : **à noter l'enregistrement du 1er don de 10 000 €** en octobre, 1 don de 3 000 €, 3 dons de 500 € et tous les autres... 200, 100...

Moyenne = ~ 485 € / don soit 18 930 € pour 39 donateurs.

****Demande de subventions « investissement »**

539 000 € de subvention ont été demandés à 25 collectivités dont Fréjus (90 000 €), Saint-Raphaël (45 000 €), le département du Var (110 000 €), la Région PACA (90 000 €), les communes voisines, Castres, Carcassonne, Bayonne et Vannes. Les demandes sont pluriannuelles. **Mr MARCHAND, élu de Fréjus, informe l'assemblée que le conseil municipal a voté l'attribution de 35 000 € pour 2017.**

Intervention du Général (2S) LE PORT, président de la FNAOM/ACTDM :

Le mercredi 11 janvier 2017, comme convenu en décembre 2016, le CGA Bodin, Secrétaire général pour l'administration du ministère de la Défense, tutelle de la DMPA en charge notamment du financement des opérations d'infrastructure, a reçu le général (2S) Le Port, président de la FNAOM et le GCA (2S) Pierre LANG, ancien président de la Fédération. **Compte rendu :**

Le SGA a manifesté un grand intérêt pour un projet « intéressant qu'il ne voudrait pas voir capoter, à l'instar d'autres qui n'ont pu aboutir faute d'anticipation et de continuité dans l'action du commandement. »

Le CGA BODIN connaît le musée des TDM de Fréjus depuis son classement en « Musée de France » ; il soutient sans restriction le projet de réhabilitation-extension, notamment pour protéger les réserves et la richesse des collections TDM. Il estime que « la défense doit vous aider ... en mettant au moins 1M€ ».

Réhabilitation et extension du musée des Troupes de marine

Col (er) Jean Pierre DUTARTRE, président de l'AAMTDM

1 – Pourquoi ? Pour quoi faire ?

Le musée des troupes de marine, implanté à Fréjus depuis 1981 et « Musée de France » depuis 2006, est un outil au service de la Culture, de l'Education, du Patrimoine et de la Mémoire combattante. Les missions de son Conservateur et donc des Amis du musée sont celles de :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir le patrimoine historique et culturel que constituent les collections ;
- Rendre celles-ci accessibles au public le plus large dont les scolaires ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- Contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Mais également de :

- Participer à la formation morale du soldat (en développant l'esprit de corps) et à l'acquisition de savoir-être spécifiques qui lui permettent d'opérer avec respect et sans heurts ;
- Contribuer à conserver la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la France et à faire partager leurs valeurs civiques et patriotiques.

Notre musée a 36 ans. C'est un musée « ancien » qui résulte :

- d'une longue maturation commencée en 1950, soit à la veille de l'accession à l'indépendance de l'AOF et de l'AEF
- de l'œuvre des conservateurs qui se sont attachés à enrichir les collections et à appliquer les directives
 - celles des années 50 visaient à faire « ressortir le rôle pacificateur et civilisateur des TDM sans négliger l'aspect héroïque... »
 - par la suite, « le musée devait retracer l'histoire de l'infanterie et de l'artillerie de marine, puis des troupes coloniales et enfin des troupes de marine. »

L'enrichissement permanent des collections – sa richesse brouille la lecture pour le visiteur non-averti – la satisfaction de normes muséales exigeantes comme celle de disposer de réserves spécialisées et sa fréquentation croissante justifient aujourd'hui un réaménagement important et son extension.

Sa muséographie sera redéfinie, rajeunie, épurée pour prendre en compte :

- Les opérations extérieures ou la 4e génération du feu ;
- Le service militaire adapté ;
- La coopération militaire.

2 – Configuration

Cf. PV AG supra.

3 – Coûts

Cf. PV AG supra.

Le coût prévisionnel a été révisé à la baisse : 4,754 M€ TTC.

507 000 € (prestations et MOP) seront engagés en 2017 et 2018 (50/50) – Convention à la signature entre DEFENSE/DCSID et AAMTDM.

4 – Modalités de réalisation

L'opération sera conduite selon le processus de maîtrise d'œuvre privée (MOP).

Une prestation d'infographiste sera faite au titre de l'opération afin de réaliser des plaquettes de présentation du projet.

La maîtrise d'œuvre comprendra une prestation « éclairagiste » et une prestation « muséologue » (conseil).

Le marché de la MOP sera passé selon le code des marchés publics avec concours sur esquisse.

Les présélections retiendront 4 candidatures ; 3 seront donc indemnisés.

Les travaux seront réalisés sur site inoccupé. La durée des travaux est estimée à 20 mois dont 2 mois de préparation.

5 – Calendrier prévisionnel de l'opération

La participation financière de la Défense qui a été suspendue pendant un an a retardé le projet d'autant. L'inauguration du musée reste néanmoins programmée pour Bazeilles 2022 avec une livraison des travaux qu'il convient de faire avancer. Des courriers et la présentation de la problématique ont été faits dans ce sens au CEMAT et au SGA.

Engagement juridique prestations préliminaires et assistance à la maîtrise d'ouvrage : septembre 2017

Concours MOP :

- jury du choix des candidatures : juin 2018
- jury du choix du candidat sur esquisse : octobre 2018

- engagement juridique pour la MOP : 1er trimestre 2019

Engagement juridique pour les prestations infographistes : février 2019

Travaux :

- 1ère tranche / extension du musée + création des réserves et VRD 2021
- 2e tranche / réhabilitation du musée existant : 1er semestre 2022
- 3e tranche / extérieurs (clôture, portails, parkings) : 3e trimestre 2022
- livraison : 4e trimestre 2022

6 – Sources et plan de financement actualisés

- Défense = dernière minute. Suite intervention auprès du CEMAT et du SGA, les 2 contributions de 0,5 M€ seraient avancées en 2018 et 2019 (projet de programmation).
Note : les travaux ne peuvent débuter début 2021 que si tous les fonds sont réunis en 2020.

- Disponibilités en augmentation = 0,6 M€ (cotisations, dons et subventions)

- Résultats d'exploitation AAMTDM 3 X 0,07 M€ = 0,2 M€. Sans changement.

- Dons famille et sympathisants TDM = 0,4 M€. En cours sur la base de 8000 adhérents, soit au moins un don individuel de 50 €. Sans changement.

- Subventions des collectivités = 0,5 M€. Sans changement.

- Mécénat = 2,1 M€. Suite au contact établi fin septembre avec un cabinet spécialisé dans la recherche de mécènes, l'objectif a été révisé afin de réunir la totalité des fonds nécessaires au financement de tous les travaux y compris de la tranche 3 (0,6 M€) soit le complément à 4,8 M€ TTC.

Nota :

L'exonération de la TVA est envisageable = 0,6 M€. Dossier en cours de montage de MINDEF/SGA vers MINCOMPTESPUBLICS. Elle réduirait d'autant la « facture ».

Enfin, le recours à l'emprunt est envisagé. Suite entretien avec la Communauté d'agglomération, Fréjus-Saint-Raphael garantirait l'emprunt jusque 1 M € si besoin était.

7 – Problématique

L'inauguration du nouveau musée se fera le 31 août 2022 si nous disposons de la totalité des fonds nécessaires en 2020.

8 – Appel aux dons

Vous souhaitez faire un don pour soutenir notre action, rejoignez la liste des donateurs en envoyant votre chèque à la FNAOM, reconnue d'utilité publique. Celle-ci vous délivrera un reçu fiscal afin de vous faire bénéficier d'un crédit d'impôts égal au deux tiers de votre don.

Pour un don de	Crédit d'impôt =	Votre don vous revient à
60 €	40 €	20 €
150 €	100 €	50 €
300 €	200 €	100 €
600 €	400 €	200 €
1 500 €	1 000 €	500 €
3 000 €	2 000 €	1 000 €

Envoyez le formulaire et votre chèque à l'ordre de :

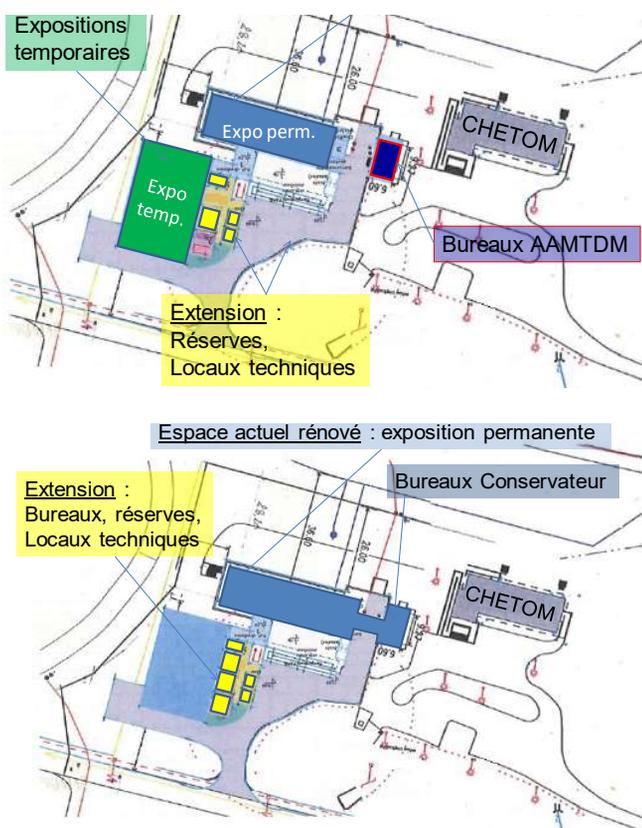
TDM EXTENSION MUSEE FREJUS

A l'adresse :

FNAOM – ACTDM Caserne GUYNEMER
2, Rue Charles AXEL GUILLAUMOT – CS
30078

92508 RUEIL MALMAISON Cedex

Conception Service Infrastructure de la Défense
RDC et 1er étage



Je soutiens, j'aide le musée des Troupes de marine, je souscris...

Manifestez votre volonté d'action et de soutien au programme d'extension - modernisation du musée des Troupes de marine et apportez un soutien financier :

Par carte bancaire, en vous rendant sur le site internet de la Fédération nationale des Troupes de marine (FNAOM – ACTDM)

<http://www.troupesdemarine-ancedor.org> (rubrique : Extension—modernisation du musée des TDM)

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

Ou en complétant ce coupon-réponse et en nous le retournant à l'adresse :

FNAOM—ACTDM - Caserne Guynemer
2 rue Charles Axel Guillaumot - CS 30078
92508 RUEIL- MALMAISON Cedex

Nom : Prénom :
Raison sociale : Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel :@.....
TDM (Oui-Non) : Adhérent direct AAMTDM (Oui-Non) : Numéro de Carte "Marsouin—Bigor" :

Je souhaite apporter un soutien financier de :

10 € 20 € 50 € 100 € 200 € 500 € 1000 € 10 000 €

Merci de joindre un chèque établi à l'ordre de TDM EXTENSION MUSEE FREJUS.

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

Date : Signature :

La FNAOM-ACTDM étant déclarée d'utilité publique, l'habilitation à recevoir des dons ouvrant droit à avantage fiscal lui est accordée.
Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

ou par simple virement sur le compte dévolu à l'opération :

Relevé d'Identité Bancaire



Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale

17515	90000	08009296262	33
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

BIC

CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE	CEPAFRPP751
--------------------------------	-------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1751	5900	0008	0092	9626	233
------	------	------	------	------	------	-----

Agence
RUEIL MALMAISON CENTRE

Intitulé du compte
TDM EXTENSION MUSEE FREJUS
Extension Musee TDM

8 BIS RUE DE MAUREPAS
92500 RUEIL MALMAISON
TEL : 01.71.09.61.21

CASERNE GUYNEMER CS 30078
2 RUE CHARLES AXEL GUILLAUMOT
92508 RUEIL MALMAISON CEDEX

Ou en ligne :

<http://www.troupesdemarine-ancedor.org/Musee-Frejus-Extension/Extension-musee-droite.htm>



«SOUTENEZ VOTRE MUSEE»

MANDAT SEPA

(Autorisation de prélèvement automatique)



Référence Unique de Mandat : A S S O C I A T I O N - A M I S - M U S E E - T D M

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine (AAMTDM) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AAMTDM.
 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle et qui détermine les règles de ce présent mandat. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ou sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

1 Vos nom, prénom et adresse

Nom et prénom du débiteur : _____
 Numéro et nom de la rue : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

2 Désignation du compte à débiter

Numéro d'Identification International du compte du compte bancaire (IBAN) : _____
 Code International d'Identification de votre Banque (BIC) : _____

3 Prélèvement automatique

Annuel, récurrent 20 € 30 € 50 € 100 € Autre, soit €

4 Date et signature

Créancier : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine
 BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX

Identifiant créancier SEPA : FR 51 ZZZ 354 597

BULLETIN D'ADHESION - DE RENOUVELLEMENT – DE CHANGEMENT D'ADRESSE *

(Conformément aux statuts 2013)

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine (AAMTDM)

NOM : Prénom :
 Date : Lieu de naissance :
 Grade – Arme : Situation : Militaire (active – réserve – 2S – retraite) – Civil *
 Adresse :
 Adresse électronique :@.....

- Ci-joint un chèque de 20 € à l'ordre de l'AAMTDM (*je paye ma cotisation annuelle*)
- Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AAMTDM (*je paye ma cotisation annuelle et je fais un don*)
- Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AAMTDM (*je fais un don*)
- Ci-contre l'autorisation de prélèvement (*je renseigne le mandat SEPA*)

- Pour les associations, la cotisation est de 150 €.
- Le titre de membre à vie est conféré à l'adhérent qui effectue un versement supérieur ou égal à 600 €.
- Le versement d'une somme supérieure à 20 € peut faire l'objet (sur demande) d'un reçu fiscal.
- Le renouvellement des cotisations est à faire avant le mois d'avril.

Fait àle Signature :

* Rayer les mentions inutiles

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine
 BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX
 Téléphone et Fax : 04 94 40 76 05

Le SGA a trouvé l'estimation du SID élevée et doit donc se rapprocher de la DMPA à ce sujet : « en tout état de cause, on ne va pas vous laisser tomber et on va vous aider. »

Dans l'hypothèse où les financements Etat - Collectivités et associations seraient insuffisants pour couvrir l'opération, le CGA BODIN considère que l'on ne doit pas avoir recours à l'emprunt : « C'est à la Défense d'assurer le financement. »

Le SGA ajoute qu' : « un projet comme le vôtre doit être conduit en quatre ans, sinon il ne se fait pas ! Pour vous qui visez 2022, il faut débiter les travaux en 2019, ne pas fermer le musée plus de deux ans, opérer en quatre temps tout en se tenant à l'écart des changements de commandement. »

- Soit :
- commencer par signer un avenant à la convention SGA-EMAT couvrant la durée des travaux ;
 - définir les quatre phases de travaux ;
 - assurer le financement :
- confirmer l'engagement financier initial (1 M€) et même

au-delà,

- appuyer les demandes de concours financiers extérieurs : Education, Culture, MAE, COOP, OM, région PACA, fonds européens (éligibilité à examiner),

- demander l'exonération de la TVA travaux et main d'œuvre (de MINDEF vers MINBUDGET), comme cela s'est fait pour le Mémorial du Mont-Faron. »

Une réunion de concertation doit se tenir avec SGA – DMPA – SID – EMAT – DELPAT – EMSOME – FNAOM et AAMTDM.

Plan d'action EXTENSION par le Colonel DUTARTRE

- Obtenir au plus vite le **concours d'architecte** afin de matérialiser le projet sous forme de **maquette** ;
- Préparer la **souscription** et le **mécénat** ;
- Etablir / consolider / élargir le **réseau** TDM ;
- Solliciter les dons internes famille **TDM** ;
- Représenter les demandes de **subvention** pour 2018.

2.5-Présentation du budget prévisionnel de 2017

Prévisions des recettes 2017

Poste PRODUITS		PREVISIONS
70	Ventes de produits finis, prestation de services	24 000,00 €
7070	Marchandises Boutique	24 000,00 €
	Prestations de services	
7080	Produits activités annexes - (Réception)	
74	Subvention d'exploitation	10 000,00 €
7400	Région-Département-Autres	
7400	Communes (Fréjus et Saint-Raphael)	10 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00 €
7560	Cotisations adhérents CMB	25 000,00 €
7561	Cotisations adhérents directs	8 000,00 €
7540	Dons-Legs	5 000,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
7600	Livret A	0,00 €
78	Reprise sur amortissement et provisions	0,00 €
7801	Extension du Musée	
TOTAL PRODUITS de l'AAMTDM		72 000,00 €

Prévisions des dépenses 2017

Poste PRODUITS		PREVISIONS
60	Achats	14 500,00 €
6071	Marchandises Boutique (AAMTDM)	13 000,00 €
6072	Prestations de services (achat de tablettes - Musée)	1 000,00 €
6073	Autres fournitures (AAMTDM et Musée)	500,00 €
61	Services extérieurs	5 500,00 €
6161	Assurance (Bureau-CHETOM-Boutique)	1 600,00 €
6181	Documentation (abonnements - Musée)	500,00 €
61812	Visioguide (Musée)	2 900,00 €
61813	Entretien et réparation (AAMTDM et Musée)	500,00 €
62	Autres services extérieurs	11 000,00 €
	Publicité, publication (bulletin AAMTDM)	3 000,00 €
6251	Déplacements et visites protocoles (AAMTDM et Musée)	1 000,00 €
6264	Poste, téléphone et internet (AAMTDM et Musée)	3 900,00 €
6262	Frais bancaires	1 000,00 €
625...	Divers (conférences-menus dépenses)	2 100,00 €
64	Charge de personnel	27 000,00 €
6411	Rémunération	16 000,00 €
6451...	Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite, AIST)	11 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00 €
6501	Enrichissement des collections (Musée)	4 000,00 €
6502	Exposition temporaire (Musée)	3 000,00 €
68	Dotations aux amortissement, provisions-engagements	7 000,00 €
6801	Provision extension (Musée)	7 000,00 €
TOTAL CHARGES de l'AAMTDM		72 000,00 €

Budget prévisionnel : Epargner entre 57 000 € et 75 000 € en 2017 :

Cet objectif n'est réalisable que si l'association

- dépense moins de 65 000 € (fonctionnement, musée, salaire...);
- reçoit entre 75 000 € et 90 000 € de cotisations issues de la carte du Marsouin-Bigor;
- fait au moins 24 000 € de chiffre d'affaires à la boutique;
- enregistre 10 000 € de subvention fonctionnement et pas moins de 5 000 € de dons.

A la question « **Approuvez-vous le budget prévisionnel 2017 ?** », l'assemblée répond **oui à l'unanimité**.

3^e Partie - INTERVENTION DIVERSES

Sans objet.

Le président déclare l'assemblée générale close et donne rendez-vous le samedi 27 janvier 2018.

La version officielle de ce PV est disponible sur le site de l'AAMTDM : www.aamtdm.net

LISTE DES DONATEURS POUR LE FONDS MARCHAND

Sans omettre tous les amis qui ont prêté à l'association (non cités), vous avez été de ceux qui, généreusement, ont permis d'acheter la totalité des lots que l'Etat n'a pas préemptés et donc de conserver dans le domaine public l'ensemble de la collection MARCHAND mise en vente (Cf. article dans l'AOB n°417). Celle-ci fera le bonheur des scientifiques, chercheurs et anonymes sensibles à la conservation du patrimoine "colonial", passionnés par l'histoire de la France Outre-Mer et de ses grands hommes tels que le Général Marchand.

La famille Troupe de Marine a montré sa force, sa cohésion et sa capacité à se mobiliser pour un tel événement. L'association vous remercie tous pour votre aide, votre soutien et les messages d'encouragement alors reçus.

11° RAMa	COSTE	LEDOUX
2° RIMA	d'ANDURAIN	LEONARDI
ACTDM de l'OISE	de SAINT JULIEN NEYRONS	LHUILE
AMICALE 2° RIMA	Gal. DE TONQUEDEC	MARGUIER
AMICALE 3° RIMa	Gal. DELAPIERRE	MASLONKA
AMICALE ANCIEN 1RIC-1°RIMA	DEROO	MERCIER
AMICALE BERRICHONNE	DEVIIENNE	MEUNIER
AMICALE DU 11°RAMA	DEVOUGE	MOREAU
AMICALE OFF DU 11°RAMA	DUPLAY	NIETO
AMICALE RMT	DURVILLE	NOEL
ANCIENS DES TDM (Isère SAVOIE)	EM 9° BIMA	Gal. NOIRTIN
ARTUR PHILIPPE	EMSOME	PELLETIER
ARTUR JEAN	FEVRIER	PELLISS
BARTOLI	FNAOM	PHILIPPI
BASTIANON	FRESSY	PIASKOWSKI
BEAUCOURNU	Gal. FRUCHARD	PIOT
BELLONE	GARCIA	POPLINEAU
BENARD PASCAL	Gal. GEORGES	Ass. QUI OSE GAGNE
BOINETTE	GEZE	RABOT
BOULNOIS	GOVE	RAYBOIS
BOUTHIER	GRANET	REINBOLD
BOUTINAUD (famille)	GUEGAN (famille)	REY
BRAZO	Gal. GUIBERT	ROCHET
CAMUS	HUSSON	RSMA Guyane
CARLINET	JEFFROY	Gal. SALVAN
CARRIZO	JOLIVOT	SCHILL
CERCLE MESS RSMA	JULIN	Gal. SCHMITT
CERCLE MIXTE 4°RSMA	LALLEMAND	Gal. SERPOL
CHANUDAUD (Famille)	LAMY PI	Gal. THORETTE
CHASSAGNEUX	LANGARD	VINCENT
Gal. COLLIGNON	LAUDY	
COMSMA	Gal. LECOINTRE	

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION¹

Membres élus pour 2017

PRESIDENT EN EXERCICE

Colonel (ER) Jean-Pierre DUTARTRE

VICE-PRESIDENT

Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON

SECRETAIRE

Colonel (H) Jean-François CARRERE

TRESORIER

Adjudant-chef (ER) Didier TRIPET

TRESORIER ADJOINT

Adjudant-chef (ER) Yves LAFONTAINE

CHARGE DE MISSION

Lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO

ADMINISTRATEURS

Général (2S) Francis TOSI

Colonel (ER) Pierre HEINZELMEIER

Monsieur Stéphane CHANUDAUD

Monsieur Paul SANCHEZ

Major (ER) Francis DERBAY (décédé en 2017)

Commandant (R) Elisabeth GAILLARD-LENOIR

Membres de Droit

GENERAL COMMANDANT L'EMSOME

Général Philippe DELBOS

DIRECTEUR DU MUSEE

Colonel Renaud DEVOUGE

CONSERVATEUR

Lieutenant-colonel Philippe ROUDIER

¹ A l'issue du CA du 17 mars 2017

COMMANDANT D'ARMES

Colonel Pierre CHAREYRON

2. VERIFICATEUR AUX COMPTES

CCL (ER) CHAUSSEBOURG Gatien

3. MEMBRES HONORAIRES

PRESIDENTS

Général (2S) Jacques BOUTEILLE

Général (2S) Jean-Claude METAYER

Général (2S) Philippe TRACQUI

VICE-PRESIDENTS

Colonel (ER) Ferdinand SCHILD

Colonel (ER) Philippe GEOLLOT

TRESORIER

Adjudant-chef (H) Gilbert THEVENOT

SECRETAIRE

Monsieur François CHAUVIN

CONSERVATEURS

Colonel (ER) Jean-Marie MASSIP

ADMINISTRATEURS

Général de corps d'armée (2S) ROUSSEAU-DUMARCET

Lieutenant-colonel (ER) Jean-Marie BOINETTE

Lieutenant-colonel (H) Michel VERDIER

Chef de bataillon (H) Jacques FLEUROT

Capitaine (H) Yolande LAFOSSE

Capitaine (H) Max LAFOSSE

Droit de réponse du Service Infrastructure de la Défense

Suite à l'intervention du Président de la FNAOM/ACTDM rapportée dans le bulletin n° 33 de l'AAMTDM comportant un certain nombre d'approximations, voire de contre-vérités, portant atteinte à l'image du service d'infrastructure de la défense, l'Ingénieur général de 2ème classe Alain MELY, directeur du SID Lyon, a souhaité publier le droit de réponse suivant :

- *L'étude de faisabilité (EIF) du service d'infrastructure de la défense (SID) a été présentée à l'EMSOME en mars 2013 et validée par l'Armée de Terre en juillet 2014 ; outre le fait d'une validation tardive indépendante du SID, l'EIF prévoyait bien la fonction stockage, mais les associations n'en voulaient pas.*
- *Pour estimer le coût de ses projets, le SID utilise une base de données alimentée par le coût réel de constructions antérieures. A ce stade de l'étude, il applique un coefficient de sécurité de 25 % pour tenir compte de l'évolution possible des besoins et des incertitudes résiduelles. Il en résulte un chiffre honnête et assez fiable.*
A l'inverse, le chiffre de 0.8 M€ qui a pu être avancé par un architecte privé non mandaté par le SID a été considéré comme artificiellement minoré compte tenu de certaines contraintes techniques : tout laisse à penser qu'il s'agissait avant tout de faire comme si le projet rentrait dans l'enveloppe de 1 M€ allouée par l'EMAT, exposant le maître d'ouvrage à une cruelle désillusion lorsque les résultats des appels d'offres seront connus.
- *Si le recours à un maître d'oeuvre privé est bien prévu d'être financé par les associations, le financement principal de l'opération, dont la rédaction du programme est en cours, et les années de sa programmation budgétaire restent à consolider auprès de l'EMAT. Dans ce contexte actuel (effort PRODEF et réduction des effectifs de soutien), il est nécessaire d'obtenir plus de visibilité sur ce financement avant d'avancer plus avant dans les études.*

IN MEMORIAM



ADC	Philippe	ANZULITTI	ADJ (ER)	André	LAURIERE
LCL (ER)	Hervé	ARZEL	MAJ (ER)	Gérard	LHERNOULD
GDI (2S)	Alain	BIDARD	LCL (ER)	Michel	LIMOUSIN
GBR (2S)	Joseph	CARIO	COL (ER)	Jean	MAGNE
COL (H)	Pierre	COSSERON	ICL (ER)	Marcel	MALEA
ADC (ER)	Denis	DAQUIN	CBA (ER)	Albert	MARIEN
Monsieur	Jean	D'HALLIVILLEE	CNE (ER)	François	MARTRES
GBR (2S)	François	DUCRET	ADC (ER)	Jacques	MELIN
ADC (ER)	André	DUPRAT	LCL (ER)	Marc	MICHARD
COL (ER)	Rene	FAUCON	CBA (ER)	Philippe	MONCE
Monsieur	Georges	GORET	LCL (ER)	Francis	PENCREACH
COL (ER)	Jean	GRINTCHENKO	GBR (2S)	Jacques	RICARD
LCL (ER)	Pierre	GROCHE	COL (H)	Michel	SALAÛN
MAJ (ER)	Bertrand	HILAIRE	CNE (ER)	Jean	WATTENNE
Madame	Anne	KERDUDO épouse DEVAUX	CCL (ER)	Claude	WEBER

PALMARES 2016

Le président de l'AAMTDM et les membres du conseil d'administration expriment leurs fraternelles félicitations aux chefs de corps et officiers traditions des régiments suivants :

8e RPIMa	11e RAMa
3e RIMa	1er RIMa
21e RIMa	2e RIMa

Le nombre de leurs marsouins inscrits à l'AAMTDM témoigne de l'effort de mobilisation et de sensibilisation qu'ils ont accompli.

Merci au nom de notre musée.

C'est toujours avec plaisir que le secrétaire de l'association répondra aux interrogations des Officiers Traditions au : **04.94.40.76.05**

Permanence chaque mardi de 15h00 à 17h30

e.mail : amisdumusee@wanadoo.fr

DONS 2016

RSMA Polynésie Française	1 000,00 €
Ass Anciens élèves de l'ENFOM	600,00 €
Comité Départemental de la Vendée	300,00 €
M. PORTE	230,00 €
M. YCARD	200,00 €
Général LECONTE	200,00 €
Amicale 3e RIMa et 3e RIC	150,00 €
M. MERGLEN	150,00 €
Mme GAILLARD de CHAMPRIS	125,00 €
M. FALCON	100,00 €
M. QUILICHINI	100,00 €
M. LAFONTAINE	100,00 €
M. KESMEDJIAN	100,00 €
Mme DELHOME	100,00 €
M. MANIQUANT	100,00 €
M. MARC	60,00 €
M. MOLLE	50,00 €
M. LE ROUSES	50,00 €
M. MASSIP	50,00 €
QUI OSE GAGNE - Bayonne	50,00 €
Mme COLAS	50,00 €
M. KLEIN	50,00 €
M. TRELAÛN	50,00 €
M. FLUSIN	50,00 €
M. RENOUX	50,00 €

LES UNIFORMES DE L'INFANTERIE COLONIALE EN 1914

Par le Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON

A première vue, les uniformes de l'infanterie de la Grande guerre peuvent sembler simples et faciles à analyser. Un regard attentif permet de constater que la question est en réalité plus complexe.

Lors de l'entrée en guerre les troupes coloniales ne portent ce nom que depuis peu de temps : les Troupes de Marine sont devenues « coloniales » en 1900 au moment de leur passage du ministère de la Marine à celui de la Guerre.

Les régiments d'infanterie coloniale sont composés de soldats français de métropole, les soldats originaires des colonies étant incorporés dans les bataillons indigènes (tirailleurs sénégalais et indochinois notamment). Rappelons que ceci ne concerne pas les territoires d'Afrique du Nord qui fournissent des troupes à l'Armée d'Afrique, rattachée quant à elle aux troupes métropolitaines.

Les soldats de l'infanterie coloniale sont pour partie des engagés volontaires (trois, quatre ou cinq ans) ou rengagés et pour partie des hommes du contingent métropolitain soit volontaires soit incorporés d'office. Dans ce dernier cas, ils ne peuvent être envoyés aux colonies que s'ils en font la demande écrite après leur incorporation.

Douze régiments (numéros 1 à 24) sont stationnés en France, et comprennent 3 bataillons à 4 compagnies et une section de mitrailleuses. Lors de la mobilisation ces effectifs sont doublés par l'appel des régiments de réserve (qui portent les mêmes numéros augmentés de 30 ou de 20 : 31 à 44). Il y a aux colonies (Tonkin, Cochinchine, Chine, Madagascar, La Réunion, Sénégal, Nouvelle Calédonie, Tahiti, Antilles et Guyane) huit régiments et 3 bataillons. Cinq autres régiments (numéros 52 à 58) seront créés à partir de 1915. Ils étaient auparavant des régiments mixtes coloniaux (comprenant des bataillons de tirailleurs).

Il faut bien sûr ajouter le Régiment d'infanterie coloniale du Maroc, nommé ainsi en juin 1915 mais créé dès août 1914 en regroupant 3 bataillons coloniaux sur pied de guerre stationnés au Maroc.

L'uniforme de la troupe à l'entrée en guerre se distingue de celui de l'infanterie de ligne par : le képi, modèle 1893 avec sa visière à jonc saillant qui est entièrement bleu foncé avec des passepoils garance et une ancre découpée en drap garance. Le paletot est recouvert par la capote (1873 ou 1877) en drap gris de fer bleuté et équipée de boutons en

tombac portant l'ancre de marine. Le collet porte le numéro du régiment en drap découpé garance ou l'ancre dans le cas du RICM. A la mobilisation, les képis sont en principe recouverts d'une housse en toile bleue. Le pantalon en drap

gris de fer bleuté est pourvu d'un passepoil écarlate le long des coutures externes. Les épaulettes jonquille ne sont pas portées à l'entrée en guerre. Le ceinturon se ferme par une boucle en cuivre (alors que l'infanterie de ligne porte un ceinturon à plaque).

Les galons de 1^{ère} classe et de caporal sont en laine « cul de dé » rouges et portés sur le bas des manches. Les caporaux fourriers (grade « ancêtre » de celui de caporal-chef) ajoutent un galon doré oblique sur le bras.

Les sous-officiers portent leurs galons à lézarde or sur le bas des manches, une fausse jugulaire or et une ancre d'or sur le képi.

Pas de pantalon rouge donc, et pourtant cette tenue entièrement sombre est encore plus visible de loin que celle des « lignards » à pantalon garance. Rappelons que de toutes façons l'immense majorité des pertes de 1914 est due au feu de l'artillerie et singulièrement de l'artillerie lourde allemande qui tire depuis plusieurs kilomètres en arrière et qui ne voit donc pas la couleur des uniformes...

Comme ses camarades, le marsouin porte trois cartouchières en cuir noir (deux sur le ventre et une dans le dos) 1888 pouvant contenir chacune 40 cartouches. Sur son dos, le sac surnommé as de carreau ou « Azor » en cuir, qui chargé pèse 20 à 25 kg. Il est entouré de la toile de tente en toile écrue et parfois d'un ustensile de campement. Il porte en sautoir (en bandoulière) la musette en toile 1892 qui contient les vivres et le bidon 1877 recouvert de toile bleue). Il faut y ajouter une pelle bêche ou une pelle pioche et une paire de brodequins de rechange. Le chargement total avoisine les 30 kg. Les brodequins 1912 sont solides mais peu étanches et sont munis de jambières en cuir. L'arme est le fusil 1887/93 dit Lebel qui pèse 4 kg. Il est équipé d'une baïonnette surnommée Rosalie.

Les officiers portent un képi en drap noir frappé de l'ancre d'or et dont les soutaches sont dorées. Il n'est pas certain que les housses de képi avec ou sans fenêtre aient été beaucoup portées par les coloniaux. Les belles tuniques noires 1893 sont en principe interdites au combat et les officiers adoptent soit les vareuses 1913 en drap gris de fer bleuté, soit les manteaux voire même les capotes de troupe. La



Sergent rengagé de l'infanterie coloniale en 1914. Aquarelle de L. Rousselet

culotte est en drap gris de fer bleuté à passepoil écarlate. Elle est portée avec des leggings ou des bottes à lacets qui prendront rapidement le nom de « bottes à l'aviateur ». Les officiers se fournissant à différents endroits et notamment dans le commerce, les modèles différents sont nombreux.

L'armement est constitué du revolver réglementaire dans son étui jambon et du sabre d'officier dont le fourreau acier est recouvert d'une gaine en toile cachou ou en cuir. Le ceinturon, relativement étroit et tous les cuirs sont noirs au début de la guerre.

Rapidement, par la force des choses des modifications vont être apportées par les soldats eux même puis par le commandement : les boutons de cuivre sont noircis pour être moins visibles. Rapidement les pantalons font défaut et sont remplacés par des éléments de toutes origines, pantalons de sapeurs pompiers ou pantalons en velours côtelé de paysans. Les bandes molletières initialement réservées aux zouaves tirailleurs et chasseurs alpins viennent remplacer les jambières en cuir des brodequins.

Avec l'arrivée de l'hiver et du début du séjour dans les tranchées, des effets civils de confort tels que les cache-nez, cagoules, gants en laine ou moufles font leur apparition en même temps que les chasubles en peau de mouton sont portées par-dessus la capote comme pendant la guerre de 1870.

Pendant l'hiver et le printemps, les premières capotes bleu-horizon sont distribuées. Les autres effets ne suivent pas tout de suite et les panachages sont fréquents. Fabriquées sur les plans du couturier Poiret, elles sont à une seule rangée de boutons pour des raisons d'économies de tissu. Ne croisant pas sur la poitrine, elles protègent assez mal du froid. Les képis prennent la même couleur et dans les troupes de Marine ils sont volontiers garnis d'une ancre en laine rouge sur le devant. Les écussons de col de la capote sont à chiffres, chevrons et parfois ancre rouges. Les autres équipements : culottes et vestes bleu horizon viendront ensuite ainsi que les équipements de cuir fauve qui font appeler les nouveaux venus de dépôts « les bretelles jaunes ». Les soldats français continueront à combattre en képi au moins jusqu'en août 1915. Les casques Adrian en acier ne sont distribués que fin août début septembre juste avant l'offensive de Champagne. Ceux de l'infanterie coloniale sont ornés d'un insigne particulier associant la grenade et l'ancre. En absence de casques spécifiques des casques d'infanterie à simple grenade sont souvent utilisés. Les boîtes de masque à gaz M2 viennent s'accrocher au ceinturon des combattants à partir de mars 1916. Auparavant, depuis les premières attaques en avril 1915, les modes de protection étaient plus sommaires sous formes de compresses imprégnées portées par les soldats dans des étuis ou sacoche en toile autour du cou principalement, comme la pochette tampon anti-gaz C1.

Les manches gauches des capotes et des vestes commencent à s'orner de chevrons (ou brisques) d'ancienneté à partir d'avril 1916 : un chevron pour une année passée dans la zone des armées et un chevron supplémentaire pour chaque

semestre supplémentaire. On verra à la fin de la guerre des combattants totalisant jusqu'à 8 chevrons. Les chevrons portés sur la manche droite correspondent aux blessures.

Le même mois, le gouvernement décide d'honorer les meilleures unités par des fourragères, héritières des aiguillettes, et aux couleurs des rubans de la croix de guerre puis de la médaille militaire et de la Légion d'Honneur (ces deux dernières ayant été décidées à des dates ultérieures). Deux ou trois citations à l'ordre de l'armée confèrent à l'unité l'attribution de la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre (vert et rouge). Dix régiments d'infanterie coloniale, huit bataillons de tirailleurs sénégalais et cinq régiments d'artillerie coloniale termineront la guerre avec cette récompense. La fourragère aux couleurs de la médaille militaire (jaune et verte) est donnée aux unités ayant quatre ou cinq citations à l'ordre de l'armée. Ce fut le cas en 1918 pour quatre régiments d'infanterie coloniale et un bataillon de tirailleurs sénégalais. La fourragère rouge aux couleurs de la Légion d'Honneur correspondait quant à elle à aux moins six citations ; elle fut attribuée au 43^e régiment d'infanterie coloniale; quant au RICM, titulaire de dix citations il portera à la fois les fourragères de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre.

La silhouette générale du fantassin (capote bleu horizon et caque Adrian) ne changera que peu ensuite : on commence à distribuer une nouvelle capote à partir de l'été 1916; celle-ci croise à nouveau sur la poitrine, donnant une meilleure protection contre le froid. A partir de janvier 1917, les écussons de col précédemment rectangulaires prennent la forme de losanges qu'ils vont garder quelques décennies. Ceux des troupes coloniales associent le numéro de l'unité à l'ancre de marine et à deux chevrons rouges. Pour les officiers, ancre et numéro seront brodés en cannetille dorée. Lors de l'offensive de l'été 1918, on se décide enfin à alléger le fantassin qui peut combattre désormais en veste et sans son havresac. La couverture roulée dans la toile de tente est portée en sautoir.

Immédiatement après la guerre, les unités coloniales abandonnent le bleu horizon pour le « moutarde » à l'instar des tirailleurs africains et indochinois ainsi que de l'Armée d'Afrique. Il est très difficile de savoir si certains régiments (et à quelle date) avaient déjà fait cette transformation avant la fin de la guerre.



Assiégées pendant 45 jours LA GARNISON DE HUE A TENU.

De l'envoyé spécial de Caravelle : Pierre GUERAEU

Extrait du Journal du CEFEO " CARAVELLE " N° 63 du 2 mars 1947

HUE¹, l'ancienne capitale des Empereurs d'Annam, Hué qui était réputée comme une des plus jolies villes d'Indochine, n'est plus à l'heure actuelle qu'une ville mutilée où la vie renaît à peine. Pendant quarante cinq jours



et quarante cinq nuits, un bataillon de chez nous y a mené une lutte féroce, impitoyable, contre un ennemi très supérieur en nombre et décidé à tout pour vaincre. Comme à Hanoï comme à Hai-phong, des hordes de vietnamiens fanatisés ont déferlé sur les positions françaises en comptant sur la surprise pour massacrer la garnison. Comme à Hanoï ou à Hai-Phong les gens d'en face se sont vus infliger ce que les communiqués appellent "une sanglante défaite" et les marsouins "une déculottée de première".

Avant l'agression

Depuis les accords franco-vietnamiens du 3 mars 1946, le quartier français de Hué occupé par le 2/21ème R.I.C et le 6/6ème Cuirassiers, il ne restait dans la ville que 500 civils tant français qu'euraasiens habitant à de rares exceptions au Sud de la Rivière des Parfums, entre le canal de Phu Cam et la Route Coloniale 1, la fameuse "Route Mandarine". Les rapports avec les Vietnamiens étaient bons, du fait surtout des efforts de conciliation de la garnison française, les menus incidents, les inévitables "frottements" étaient aplanis par la liaison franco-vietnamienne. De temps à autres, des bals ou des dîners réunissaient les deux camps dans une atmosphère assez cordiale. Bref on se "blaîrait" assez bien, en dépit d'une certaine arrogance des soldats vietnamiens, qui avait de quoi agacer les anciens de l'Ile d'Elbe, de la campagne d'Alsace et du passage du Rhin...

Pas de changement d'attitude des "Viets" après les incidents sanglants d'Hai-phong du 20 novembre. Le commandement français est toutefois informé d'un rassemblement de quelques 3500 soldats dans la région de Hué et dans la ville même. A partir du 1er décembre, les premiers symptômes inquiétants, les Viets occupent des positions de combat à peine camouflées, évacuent

rapidement les services administratifs et la population civile. Sur la route de Tourane, chicanes, coupures, blockhaus et abattis commencent à apparaître. Ce sont cependant les Viets qui souhaiteraient attaquer maintenant plutôt que d'attendre l'ordre de Hanoï.

Devant ces préparatifs, les Français ne restent pas inactifs. Le commandement révisé un dispositif très étudié, constitué des réserves de vivres, de munitions, de demandes de renforts, qui malheureusement ne pourront être fournis.

La nuit du 20 décembre

Le 20 décembre à 2h30, alors que la nuit est opaque et qu'une pluie fine tombe sur la ville, deux obus de mortiers vietnamiens éclatent dans la zone française. Deux minutes plus tard un coup de sirène retentit dans la ville indigène, le pont Clémenceau saute. Tout le monde a compris : on s'habille en hâte (ces messieurs laissent aux Français quelques petites minutes de lumière, quinze petites minutes qu'ils regretteront amèrement par la suite)... On saute sur les armes et en quelques instants on trouve son poste de combat. Aucune surprise, les Viets veulent de la bagarre, ils en auront. L'erreur monumentale que constitue ce coup de sirène leur a déjà fait perdre la bataille.

Et tout de suite, "ils" attaquent comme des furieux. Des milliers d'hommes armés de fusils, de mitraillettes, de grenades, de rockets à charge creuse, de bouteilles d'essence se ruent sur les points d'appuis essentiels, l'hôtel Morin, près de la Rivière des Parfums, le bâtiment de travaux publics et le poste d'An'Cuu, près de l'Institut de la Providence. Ils attaquent en hurlant, sans méthode, sûrs du succès. Sous une pluie de balles et de grenades, à coups de mitraillettes, de fusils, de baïonnettes, à coups de poing parfois, les gars du 21 se défendent à un contre dix, parfois davantage. Toutes les villas sont attaquées et les civils armés se défendent aussi avec acharnement. Au cours de la nuit l'ennemi essaie d'incendier l'hôtel Morin où se trouve un poste de chez nous. Il parvient jusque dans la cour, il faut se



¹Les photos représentent et ont été transmises par François CHAUVIN, qui a participé aux combats de Hué.

battre furieusement à l'arme blanche pour l'en expulser. Les lignes téléphoniques sont coupées. La bataille se poursuit toute la nuit et au petit matin nos positions ne sont pas entamées. Les Viets ont laissés 150 cadavres sur le terrain avec pas mal d'armes. Ils ont perdu leurs meilleurs hommes, les plus durs. On a abattu à bout portant des femmes qui tentaient de lancer des bouteilles d'essence dans les maisons et des volontaires de la mort, chargés d'une bombe de 20kg ficelée sur la poitrine.

Cette première nuit sera suivie de beaucoup d'autres toutes pareilles, où les Viets attaqueront avec autant d'acharnement en tentant d'anéantir la garnison avec tous les moyens possibles. De l'intérieur des maisons, les marsouins écrasés de fatigue tireront par toutes les ouvertures imaginables sur les salopards qui toujours reviennent à la charge et toujours se font "aligner". Ils emportent leurs tués pour que l'on ne puisse estimer leurs pertes, mais ils doivent laisser les flaques de sang... Le lieutenant-colonel Coste commandant d'armes et le chef de bataillon Bruges, commandant le 2/21 ne disposent pas d'effectifs suffisants pour occuper complètement le périmètre à défendre (il y a dans Hué environ 770 hommes en état de combattre contre 8500 Vietnamiens) et toutes les nuits, les Viets fourmillent autour des maisons défendues par les Français. Les liaisons de nuit comme de jour sont assurées par le "Conventries" et les Scouts du capitaine Barras du 6/6° cuir, qui serviront également d'artillerie et rendront d'inestimables services aux assiégés. A plusieurs reprises, les Viets tentent de grimper sur les automitrailleuses; pour les incendier il faut tirer dans le tas, à ras du blindage, pour les décamponner.

Les parachutages

La garnison a des vivres pour 2 mois et les civils pour 1 à peine. Il n'y a pas de chirurgien à l'hôpital, où le capitaine médecin Chevalier assiste le Dr Escalé qui fait des merveilles. Le jour de Noël, un chirurgien tombe du ciel, au sens propre et au sens figuré, pour se poser dans la rizière de Duong-Xuan sous le feu intense de l'ennemi. Il y aura trois autres parachutages durant le siège et à leur grande joie les assiégés recevront du ravitaillement, des munitions et surtout du matériel médical comprenant jusqu'à un groupe électrogène. Des Dakotas

parachuteront également un opérateur radio de la Marine. Les Viets occupent le Palais d'An-Dinh d'où ils peuvent balayer la rizière, et chaque parachutage nécessite une véritable opération avec participation des A.M., qui neutralisent dans la mesure du possible le feu de l'ennemi. Ces parachutages contribuent puissamment à maintenir le moral des assiégés. Note du colonel Coste dans son journal de marche

"ces parachutes dans le ciel, ça fait plaisir"...

Les bombardements

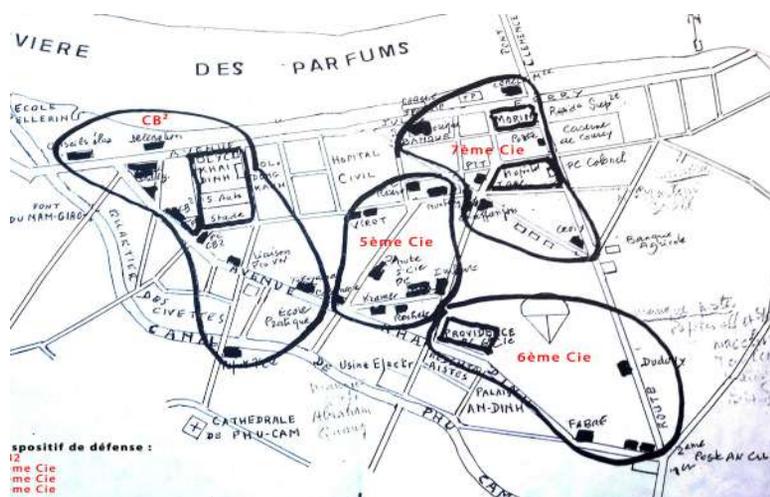
Alors que les Français ne disposent que de quelques "57", l'ennemi arrose les assiégés à l'aide de plusieurs "75". Les canons, d'abord utilisés en tir de harcèlement sans trop de précision, servent bientôt à exécuter des tirs de plein fouet contre certaines positions. Le PC du lieutenant-colonel Coste reçoit plusieurs obus, ainsi que l'Institut de la Providence. L'Hôtel Morin fait l'objet d'un bombardement "soigné" de quelques 80 obus et l'hôpital lui même ne sera pas épargné. Les mortiers de 60 et surtout de 81 contribuent à empoisonner l'existence des "défenseurs". Ils recevront même des obus de mortiers de 90, qui éclatent souvent à retardement et causent des pertes les premiers temps.

Le rationnement

Outre les 700 militaires de Hué, qui ont normalement des vivres pour deux mois, 500 civils français et 800 annamites liés à des Français (qu'on ne peut renvoyer sous peine de les vouer au massacre) devront être nourris. Il n'y a guère qu'1 mois de vivres pour les civils, dont certains mangeront du chien. A la fin du siège, leurs approvisionnements épuisés, ils partageront les "pacifcs" des soldats. Le rationnement a tout de suite été fixé à une caisse de "pacific" pour 10 hommes et par jour. "Une caisse de pacific pour 10, vous voyez le topo ?" m'ont dit les gars quand je suis entré à Hué "vous pensez si on la sautait !"... L'eau étant coupée il fallut creuser des puits. De la flotte et des conserves quand on se bat toute la nuit et que le jour on creuse des fortifications ou on monte le garde, c'est un peu maigre.... Ce qui ne les empêchera pas d'envoyer plus de 2.000 Viets rejoindre leurs ancêtres

Malgré les grenades, malgré les obus, malgré le manque de nourriture et de sommeil, malgré la supériorité numérique des assaillants... Ils ont tenu ! Ils ont été admirables, du colonel au dernier des voltigeurs. Il est fort difficile de donner une idée, en quelques lignes de ce qu'a dû être leur vie pendant ces 45 jours de siège. Quand les hommes du général Bourgonn les ont délivrés, le 4 février ils étaient tous visiblement épuisés. Ils avaient vingt huit morts et plus d'une centaine de blessés, les maisons qui les avaient protégés

étaient crevées par les obus, mais ils auraient encore tenu s'il avait fallu. Je crois que la meilleure conclusion que je pourrais donner à cette trop courte et incomplète évocation de leurs sacrifices se trouve dans ce graffito, lu sur un mur de Hué "Tous les braves ne sont pas au 2/21 mais ceux du 2/21 sont tous des braves"



LE GENERAL MANGIN

Par le lieutenant-colonel Philippe ROUDIER, conservateur du Musée des Troupes de Marine

Trois nouveaux dons du colonel (ER) Emmanuel MANGIN, petit-fils du général, viennent enrichir les collections du musée des troupes de marine. Ils ont été remis au conservateur en 2016 et en 2017. Ces trois objets sont actuellement présentés au public dans le cadre de l'exposition « Voyages à travers les arts ».



1- **Maquette du monument** réalisée par le sculpteur Maxime Réal Del Sarte, en 1932, coulée en cire perdue par le fondeur parisien, Mario Bisceglia (1879-1961). Pour la réalisation de ce monument, le maréchal Foch lança une souscription nationale.

Il s'agit de la première maquette qui fut offerte par le sculpteur au Chef de bataillon Brunet, officier des troupes coloniales, commandant une compagnie au 8e bataillon du RICM en

1916, lors de la reprise du fort de Douaumont. Maxime Réal del Sarte inscrit cette dédicace : « Au vaillant CDT BRUNET, Au mainteneur des flammes, je dédie cette première maquette du monument élevé à la gloire du plus grand artisan de la victoire et par conséquent de la paix. » Cette maquette fut remise à Mme Mangin et installée dans le hall du château familial. A cette occasion fut réalisé un socle octogonal en chêne massif sur lequel furent inscrits les hauts faits d'armes du général Mangin. Le conservateur accueillit ce don en 2016.

Le monument à Charles Mangin (1866-1925), érigé par le sculpteur Maxime Réal del Sarte (1888-1954) et l'architecte Jean Dahmen, à Paris, place Denys-Cochin, a été inauguré le 19 mars 1932. Au mois de juin 1940, sur ordre exprès d'Hitler, les Allemands font exploser le monument ; ils évoquent ce fait dans leur journal *Illustrierter Beobachter* : « les Français avaient érigé un monument à la mémoire du général Mangin qui, en 1919, ordonna aux Allemands de livrer les femmes allemandes aux appétits féroces des nègres. Quoique les Allemands ne soient pas partisans de la destruction de tableaux ou de statues, dans ce cas spécial, ils ont jugé obligatoire de faire détruire par leurs soldats le monument de la honte. »¹

2- **Fanion de commandement de la 5e Division d'infanterie**, du général Mangin.



Installé dans son bureau au château familial, annoté de sa main, sur lequel figure les inscriptions MARNE, ARTOIS, VERDUN ; transpercé par un éclat d'obus.

3- **Etriers et mors** utilisés lors du défilé de la Victoire en 1919. Le général Mangin est à la tête du défilé des troupes coloniales.

Le général Mangin dans la Grande guerre

« Il estimait à juste titre qu'une offensive vigoureusement

¹ Traduit en français par J. Lanfranchi in *Les statues des héros à Paris*.

menée est moins coûteuse que des opérations timidement conduites. Mais il aimait le soldat et, s'il voulait le voir victorieux, il faisait tout pour que ce fût avec le moins de sacrifices possibles ». Général Weygand.

Dès le début de la Grande guerre, avec le 1er corps d'armée, le général Mangin, se signale à Onhayen sur la Meuse, en enlevant d'assaut cette localité, malgré la faiblesse de ses effectifs. Il prend ensuite, comme commandant de la 5e division, une part importante aux opérations de la 5e armée. En mai 1915, il s'empare de Neuville Saint Vaast. En 1916, Mangin et sa 5e division d'infanterie reprennent le bois de la Caillette, la Fausse Côte, dégagent les abords des forts de Souville et de Vaux. L'attaque de Douaumont suit de près : le 22 mai, la division Mangin s'empare des superstructures ; mais les renforts n'arrivent pas à temps pour achever la victoire. Le grade de divisionnaire et le commandement du 2e corps récompensent bientôt ce succès.

A la défensive agressive, succède l'offensive. Préparée avec soin par Mangin, elle refoule l'ennemi au-delà de la ligne des forts : Douaumont est repris le 24 octobre, Vaux le 3 novembre. Mangin est fait grand-officier de la Légion d'Honneur. Une nouvelle offensive porte, en trois jours, ses troupes sur la ligne Bezonvaux-Louvemont, où elles capturent 11.000 hommes et 115 canons.

Nivelle succède à Joffre et Mangin est appelé au commandement de la 6e Armée. A la suite de l'offensive de 1917, Mangin est relevé de son commandement. Le général Pétain le rappelle au front en décembre pour lui offrir le 9e Corps d'armée que Mangin accepte. Le 10 juin 1918, Mangin est nommé au commandement de la 10e Armée. Une mission lui est confiée : avec cinq divisions, arrêter Von Hutier qui marche sur Compiègne et menace Paris. Mangin y parvient par une contre-attaque sur le plateau de Mery Courcelles sur le flanc de Von Hutier, contre-attaque dont Pétain devait dire « qu'elle était un des plus beaux faits d'armes de cette guerre, et que seul, peut-être, un homme de la trempe de Mangin pouvait tenter ».

Le 18 juillet, Mangin attaque sans préparation d'artillerie afin d'obtenir la surprise. Appuyée par la 6e Armée, la 10e Armée rejette en deux semaines l'ennemi à la Vesle. Le 22 août, Mangin est sur l'Ailette. Puis c'est la marche vers l'Est ; le Chemin des Dames est enlevé le 28 septembre ; le massif de Saint-Gobain, fortifié pendant quatre ans par les Allemands, tombe à son tour. Le 13 octobre, l'armée Mangin entre à Laon et force la *Hunding Stellung* du 19 au 24 octobre. Ses troupes ne connaissant plus d'obstacles. Foch appelle Mangin en Lorraine pour y préparer l'attaque décisive du 14 novembre.

11 novembre, c'est l'armistice. Mangin est nommé commandant de l'armée du Rhin, il installe son quartier général à Mayence. Il défilera pour commémorer la victoire, le 14 juillet 1919, à la tête des troupes coloniales. Promu Grand-Croix de la Légion d'Honneur, il deviendra Inspecteur général des troupes coloniales.

LA BOUTIQUE DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE Fréjus

Pour adresser vos commandes :

Par courrier à : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine - BP 10 – 83601 FREJUS Cédex

Tél accueil Boutique : 04 94 40 81 75 (après-midi)

Tél renseignements et ventes par correspondance : 04 94 40 81 75 (après-midi) ou 04 94 40 76 05 (mardi après-midi)

Mail : amisdumusee@wanadoo.fr

Le catalogue des articles en vente est disponible sur le site de l'AAMTDM ou sur demande (*les prix indiqués ne tiennent pas compte des frais de port. Attendre de recevoir la facture avant tout règlement. L'envoi du colis se fait à réception du règlement*).

Le catalogue complet de la boutique est disponible sur le site internet de l'association : www.aamtdm.net.



Mug TDM
8€



Mug Traditions
8€



Mug Musée
8€



Mug Figurines
21e RIMa
8€



Mug Figurines
9e DIC
8€



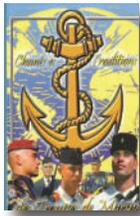
Mug Figurines
3e RPIMa
8€



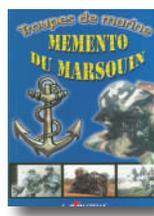
Mug Figurines
BTS 14-15
8€



Drap de bain 170 X 90 cm
15€



Carnet de chants TDM
10€



Memento
10€



Boucle de ceinture
8€



Porte-clé décapsuleur
5€



Pin's AAMTDM
5€



Insigne béret
3€



Nœud papillon
7€



Calot
15€



Cravate
12€



Pochette grise et noire TdM
8€



Pince à cravates Émaillée bleue
10€



Bouton de manchettes dorés
18€



Pin's ancre
5€



Pin's calot
5€



Pin's TDM fond
bleu 5€



Stylo gravé Musée TdM Brisbane
bleu ou rouge
5€



Polo TDM
Homme - Femme
20€
Enfant - 15€



Polo TDM blanc
Femme
20€



Casquettes
feuilles de chêne 12€
sans feuilles de chêne 8€



Clé USB 16 Go
12€



Couteau bricoleur
12€



Stylo musée lumineux rouge
6€



Sac toile de jute TdM
18€



Magnets
Lot de 6 : 20€
A l'unité : 4€



Couteau lame à trous
14€



Couteau chasse longue lame
12€



Couteau tire-bouchon
12€



Briquet tempête
Alu ou Noir 10€



La France des Outre-mer



MARSOUIN, BIGOR,

Musée des Troupes de Marine

TON MUSÉE
S'AGRANDIT

TU DOIS L'AIDER
FAIS UN DON